



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **10 décembre 2015**

Délibération n° 2015-0913

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Rapport des mandataires - Société publique locale (SPL) Lyon Part-Dieu - Exercice 2014

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Llung

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 24 novembre 2015

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : lundi 14 décembre 2015

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Kepenekian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, MM. George, Suchet, Mme Piantoni, M. Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Bernard (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Belaziz (pouvoir à M. Kabalo), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Buffet (pouvoir à M. Barret), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mme Fautra (pouvoir à M. Rabehi), MM. Fenech (pouvoir à Mme Balas), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Gascon (pouvoir à Mme Corsale), Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mme Servien (pouvoir à M. Diamantidis), M. Sturla (pouvoir à M. Lebuhotel).

Conseil du 10 décembre 2015**Délibération n° 2015-0913**

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

objet : **Rapport des mandataires - Société publique locale (SPL) Lyon Part-Dieu - Exercice 2014**

service : Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 novembre 2015, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Par délibérations n° 2013-4333 du Conseil de communauté du 16 décembre 2013 et n° 2014/6289 du 20 janvier 2014 du Conseil municipal de la Ville de Lyon et suite aux décisions de son Conseil d'administration et de son Assemblée générale extraordinaire, la Société publique locale d'aménagement (SPL) Lyon Part-Dieu a été constituée en date du 4 septembre 2014. Son objet social est relatif à la réalisation, la promotion et l'animation des études, des actions et des opérations d'aménagement, à l'acquisition et à la cession d'immeubles et de tènements fonciers, à la gestion, la mise en valeur et l'entretien des terrains, ouvrages, équipements et immeubles nécessaires à l'opération Part-Dieu, au développement économique, à la réalisation et l'exploitation en matière de services urbains innovants et d'optimisation énergétique, ainsi qu'à la gestion à titre provisoire des ouvrages de stationnement réalisés dans le cadre du projet d'aménagement Lyon Part-Dieu.

L'article L 1524-5 alinéa 14° du code général des collectivités territoriales dispose que les organes délibérants des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires se prononcent sur le rapport écrit qui leur est soumis au moins une fois par an par leurs représentants au Conseil d'administration ou au Conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte (SEM), ainsi que des sociétés publiques locales (SPL).

Le document présenté au Conseil de Métropole comprend le rapport de gestion, ainsi que le rapport d'activités des mandataires de la SPL concernant l'année 2014.

La Métropole de Lyon est actionnaire de la SPL Part Dieu. Elle est représentée au Conseil d'administration par messieurs Gérard Collomb, David Kimelfeld, Michel Le Faou, Pierre Abadie, Roland Crimier, Pierre Bérat et Bruno Lebuhotel et mesdames Karine Dognin-Sauze et Catherine Panassier.

Au titre de cet exercice exceptionnel de seulement 4 mois (4 septembre 2014 : date de constitution de la société ; au 31 décembre 2014 : date de clôture de l'exercice), les résultats ne peuvent être présentés dans un contexte rétrospectif.

Rubriques	2014 (en €)
capital social	4 000 000
participation publique	100 %
<i>dont Communauté urbaine</i>	90%
produits société	0
charges société	9 504
<i>dont impôt sur les sociétés (IS)</i>	0
résultat net	- 9 504
capitaux propres	3 990 496

La société n'ayant pas eu d'activité opérationnelle sur les 4 derniers mois de l'exercice 2014, elle n'a pas enregistré de produits à son actif (0 €). En revanche, la société a dû faire face à des charges d'exploitation (assurances pour 1 849 € et honoraires pour 7 655 €). L'exercice 2014 se clôt donc sur un résultat net déficitaire de 9 504 €, entièrement affecté en report à nouveau.

Le bilan de la société (4 001 531 €) se compose du capital social de 4 M€ auquel s'ajoute l'acquittement de 1 531 € de TVA récupérables auprès de l'Etat.

A noter que 11 035 € de factures sont en attente de règlement auprès de fournisseurs de la SPL et que la trésorerie de la société est nulle puisque le capital social de la SPL n'a été débloqué qu'à compter du 1er janvier 2015. Enfin, aucune provision pour risques et charges n'a été constituée sur l'exercice 2014.

L'activité 2014 de la société durant ces quelques mois d'exercice a concerné principalement :

- la procédure de création de la société durant le 1er semestre 2014,
- la passation de conventions réglementées entre la Communauté urbaine et la société (contrat de sous-location des locaux du 192, rue Garibaldi à Lyon 3°, avenants de transfert à la SPL des marchés publics passés par la Communauté urbaine concernant le projet de rénovation de la Part-Dieu, contrat de mise à disposition de personnels),
- la conclusion de la convention de prestation in-house concernant la réalisation de l'opération d'aménagement Lyon Part-Dieu en 2015 pour le compte de la Métropole de Lyon pour une rémunération forfaitaire globale de 4,122 M€.

La société n'a eu aucune activité opérationnelle sur 2014 ; le pilotage du projet restant assuré pendant cette période par l'équipe de la Mission Part-Dieu de la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

Prend acte du rapport établi sur l'activité de la Société publique locale (SPL) Lyon Part-Dieu au titre de l'exercice 2014.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 14 décembre 2015.